

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – PÉROU*

Tous les voyageurs doivent présenter à l'embarquement soit :

- Un **certificat de vaccination complète** (deux doses sauf pour le vaccin Janssen) effectuée au moins 14 jours avant l'arrivée au Pérou. Les voyageurs qui ont contracté le Covid-19 jusqu'à 3 mois avant le départ doivent présenter un document de santé prouvant leur statut de décharge du Covid-19.
- Le résultat négatif d'un **test PCR réalisé moins de 48 heures** avant le départ.

Les enfants de moins de 12 ans doivent seulement présenter un certificat médical de bonne santé.

En cas de vols intérieurs ou de transports terrestres interrégionaux, un certificat de vaccination ou un test PCR de moins de 48h avant le vol sera nécessaire. Les personnes de plus de 40 ans devront disposer d'un schéma vaccinal comportant la dose de rappel, faute de quoi un test PCR de moins de 48h devra être présenté.

- Tous les passagers doivent présenter un **code QR confirmant qu'ils ont soumis une Déclaration sur l'honneur de santé et d'autorisation de géolocalisation** (Declaración Jurada de Salud y Autorización de Geolocalización) au moins 72 heures avant le départ. Les mineurs âgés de 17 ans ou moins doivent faire remplir le formulaire en ligne par leur parent ou leur tuteur.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet¹ :

- Fournir un certificat de vaccination.

Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :

- Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.
- Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ).

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test).

Pour un test PCR, il faut compter environ 118 USD par personne soit environ 105 euros et pour un test antigénique environ 28 USD par personne soit environ 25 euros. Ces coûts restent à votre charge.

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <https://app.euplf.eu/#/>.

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 13/04/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.